

ÉDITO

NOUS DEVONS NOUS DÉFENDRE !

La situation est claire : sans vraiment s'en cacher, le gouvernement s'attaque en continu aux retraité.e.s, au service public, à la protection sociale, au système de santé et défend les intérêts des 2 % les plus riches.

L'ARNAQUE N° 1

Du public ou du privé, les retraité.e.s ont constaté en janvier la diminution de leur pension ; concrètement, le 1,7 point de CSG en plus, ça fait baisser la pension nette de plus de 1,8 %, c'est 36 € de moins sur une pension de 2 000 € ! Sous couvert de mesure fiscale générale, c'est en fait assimilable à une réforme ciblant les retraites puisque les retraité.e.s n'ont pas de compensation. Le droit de partir avec un montant connu d'avance est bafoué par cette baisse, qui crée un précédent très dangereux.

Les retraites sont ponctionnées à répétition, puis gelées pour 2018. Les services publics sont asphyxiés par le sous-financement et le sous-encadrement, avec une présence territoriale réduite. L'emploi public est menacé par l'attaque recours aux contractuel.le.s. La généralisation de la sélection à l'entrée à l'université, la restructuration des universités, la réforme annoncée du baccalauréat sont contraires à la notion de service public de l'éducation, accessible quelle que soit l'origine sociale. De plus, dans l'enseignement supérieur et la recherche, l'insuffisance des moyens¹ et les conditions de travail deviennent telles que l'indépendance pédagogique et scientifique est de fait bafouée.

ET AILLEURS ?

En Grande-Bretagne, sous une autre forme, même attaque pour faire fluctuer les pensions des universitaires. En témoigne cet appel à la grève par l'UCU (University and College Union) : « *Your pension is under attack.*

The employers want to end guaranteed pension benefits.

They say your final pension should depend on how your "investments" perform and not on your contributions.

We say it's wrong to risk our members' futures.² »

15 MARS 2018

JOURNÉE D'ACTION DES RETRAITÉ.E.S

pour s'opposer à la hausse de la CSG et à la baisse des pensions, à l'appel du Groupe des 9.

¹ Moins 1 400 EC titulaires au budget depuis 2009 et 280 000 étudiant.e.s en plus.

La bataille dans les Ehpad, menée par les personnels soignants avec le soutien de leurs directions, a démontré publiquement comment les personnes âgées dépendantes et les personnels sont victimes de ce qu'on peut qualifier de maltraitance par manque de personnels, maltraitance par sous-financement, maltraitance par les pouvoirs publics, maltraitance par les « réformes ». Les grévistes ont exprimé avec détermination leurs revendications de moyens et de temps pour s'occuper des personnes âgées dans des conditions correctes, humaines et dignes. Le SNESUP-FSU est solidaire et appelle à les soutenir dans la poursuite de leur action.

L'ARNAQUE N° 2

On nous fait miroiter des remboursements mirifiques des prothèses dentaires, des lunettes ou des appareils auditifs, sans financement : « Vous ne paierez pas, les complémentaires prendront en charge. » Là encore, on se moque de nous, puisque l'argent des mutuelles santé provient de nos cotisations, qui ont augmenté en janvier, ce qui a amplifié le coup de rabet sur les pensions.

Prenons exemple ! La retraite n'est pas un privilège mais un droit qu'il est vital de défendre, pour les actuel.le.s retraité.e.s comme pour celles et ceux à venir.

DÉPENSES CONTRAINTES

Les retraité.e.s sont appauvri.e.s alors qu'augmentent les dépenses de gaz et électricité, de santé (avec la multiplication des dépassements d'honoraires), d'assurance complémentaire, de transport, d'alimentation... Ces attaques sans fin sur leur pouvoir d'achat sont inacceptables quand on voit les inégalités s'aggraver, les impôts plafonnés et les autres cadeaux pour les plus riches.

Agissons pour faire respecter ce droit !

Hervé LELOUREC

22 MARS 2018

JOURNÉE D'ACTION, DE GRÈVE ET DE MANIFESTATIONS

pour « LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT », à l'appel de l'intersyndicale CFTC-CGC-CGT-FAFP-FO-FSU-Solidaires.

² Traduction : « Votre pension est attaquée / Les employeurs veulent la fin des montants de pension garantis / Ils disent que votre pension finale devrait dépendre du rendement de vos investissements et non de vos cotisations / Nous disons qu'il n'est pas juste de risquer l'avenir de nos syndiqués. »

GARDER LE LIEN AVEC L'ÉTABLISSEMENT

Voici la lettre adressée à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, avec copie au président de la CPU.

Paris, le 9 février 2018

Madame Frédérique VIDAL, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Copie à Monsieur Gilles ROUSSEL, président de la CPU

Objet : demande des enseignant.e.s retraité.e.s de l'ESR

Madame la Ministre,

Nombre de nos collègues enseignant.e.s-chercheur/euse.s et enseignant.e.s expriment une demande au moment de leur départ à la retraite : garder le lien avec leur établissement, leurs activités passées et souvent continuées sous une autre forme, que cela concerne la recherche ou la pédagogie ou toute autre des missions exercées pendant leur carrière. Ce souhait de rester proche du milieu professionnel est une des caractéristiques des personnels retraité.e.s de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Leur demande, plus précisément, est de pouvoir continuer à bénéficier de leur intranet et des services y afférents : webmail, cours en ligne...

Cela se pratique déjà dans quelques établissements, soit systématiquement de façon permanente ou renouvelée périodiquement, soit sur demande expresse de la personne. Cela ne pose pas de problèmes de coût ni d'administration supplémentaires. À notre connaissance, aucun inconvénient lié à cette pratique n'a été signalé dans les établissements concernés.

Le SNESUP-FSU souhaite que ces pratiques soient étendues à tous les établissements. C'est pourquoi il vous sollicite pour intervenir auprès des directions d'établissement afin que les Conseils débattent et prennent une décision sur ce qui constituerait à coup sûr une avancée importante pour de nombreux personnels retraité.e.s et futur.e.s retraité.e.s.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Hervé CHRISTOFOL, secrétaire général du SNESUP-FSU

ACCÈS AUX SOINS POUR TOUTES ET TOUS

Depuis l'automne 2017, les actions (grèves du 10 octobre dans les hôpitaux publics et du 30 janvier dans les Ehpad, pétitions pour défendre les hôpitaux de proximité - www.coordination-nationale.org/infos%20generales/Petitions.htm...), les prises de position de médecins hospitaliers (appel des 1 000, interviews, réseaux sociaux...) et un appel citoyen (février 2017) à des états généraux de la santé se multiplient.

L'hôpital public et notre système social de santé doivent nous garantir l'accès aux avancées médicales et à un service public basé sur des principes humanistes. Pourtant, la vétusté de certains services de soins, l'insuffisance du nombre de soignant.e.s, la dégradation des conditions de travail et la désertification médicale mettent en cause la qualité des soins. On ne peut accepter pour la santé des logiques de rentabilité, de tarifications et d'organisations autoritaires et inadaptées.

Ce 13 février, Édouard Philippe a présenté la « Stratégie de transformation du système de santé », dont l'objectif est l'équilibre de la Sécurité sociale en 2020. Il annonce 200 milliards d'euros, une baisse des tarifs hospitaliers et des expérimentations de tarifications, mais aucune création d'emplois. Et à plus long terme, la mise en place du dossier médical partagé, la réforme des études de santé (modification – ou fin – du numerus clausus ainsi que de l'examen classant) et de l'organisation des soins. Une concertation sur quatre mois – y compris avec les usager/ère.s – devrait s'ouvrir...

Retraité.e.s et actif/ve.s, nous sommes toutes et tous concerné.e.s. Agissons avec le mouvement social pour peser sur les décisions !

Michelle LAUTON

TÉMOIGNAGE

Françoise SALARDAINE, PRCE à l'IUT de Poitiers et membre de la CA, vient de prendre sa retraite à 65 ans et 6 mois à la rentrée 2017 et de soutenir sa thèse aussitôt. Elle nous raconte un passage à la retraite sans nostalgie mais avec beaucoup de surprises...

Comment as-tu vécu ton passage à la retraite ?

« Je dirais qu'il s'est fait sans douleur : je fréquentais déjà moins mon établissement, mon activité d'enseignante (PRCE à l'IUT de Poitiers) étant réduite du fait d'une décharge syndicale pour assurer des permanences au siège du SNESUP-FSU et d'un aménagement de service pour préparer une thèse. L'objectif de ce projet était de poursuivre la recherche après ma cessation d'activité en tant que chercheur associé. J'ai soutenu en octobre 2017 et j'attends aujourd'hui que le conseil scientifique valide mon statut. »

Quels sont tes choix de vie entre activités, ESR, engagement, loisirs et entourage ?

« Mes projections ont été quelque peu perturbées par le contexte familial : j'ai été sollicitée par mes parents très âgés pour gérer leur patrimoine ; cela a consisté à le remettre en état, puis désormais à le louer comme meublé touristique. Pour ce faire, j'ai dû m'informer sur les aspects juridiques et fiscaux et sur les modalités d'une création d'entreprise, des domaines qui sont loin de mes compétences et de mes préoccupations. Aujourd'hui, j'accueille les locataires, j'entretiens le linge et les locaux et je tiens à jour la comptabilité.

Par ailleurs, je suis grand-mère de cinq petits-enfants et je suis souvent sollicitée pour garder les plus petits et faire des activités avec les plus grands. Je me préserve toutefois des plages pour des activités de loisirs (théâtre, chorale, fitness et natation) que je partage en partie avec mon conjoint.

Progressivement, je me désengage des permanences au SNESUP-FSU mais je participe aux CAN jusqu'à la fin de mon mandat. En revanche, je ne me représenterai pas pour un troisième tout en continuant à militer : je reste active au sein de la FSU de la Vienne et fais désormais partie du bureau du secteur retraité.e.s. »

LES RETRAITÉ.E.S DANS L'ACTION

TOULOUSE : LE SNESUP-FSU DANS L'ACTION AVEC LA SFR 31

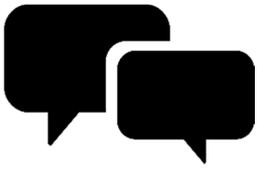
Dans la Haute-Garonne, les retraité.e.s du SNESUP-FSU participent régulièrement à l'activité de la SFR FSU 31.

Ils et elles ont ainsi contribué à l'action « cartes vœux Macron » : la SFR 31 a collecté 260 cartes (dont 40 via le SNESUP-FSU), par envoi individuel aux adhérent.e.s et collecte intersyndicale sur marché, les adhérent.e.s ayant parfois collecté une ou deux cartes supplémentaires autour d'eux/elles. L'intersyndicale retraité.e.s a déposé l'ensemble des cartes à la préfecture le 30 janvier (plus de 1 800, la grande majorité venant de l'USR CGT), à l'occasion de la grève des personnels Ehpad que nous avons soutenue en participant à la manifestation toulousaine. Cette manifestation a été un succès (800 participant.e.s environ), avec un très bon écho dans la presse locale.

Cette collecte n'a pas été simple, il a fallu beaucoup de relances (la CGT a eu aussi ces difficultés). Nous sommes néanmoins plutôt content.e.s du résultat, et dans l'entrevue (un peu rituelle...) à la préfecture, on sentait qu'on était pris au sérieux par la représentante du préfet qui avait le tas de cartes devant elle, la synergie « action Ehpad - action cartes » jouant aussi dans ce sens.

La prochaine échéance est maintenant l'action du 15 mars avec l'objectif de faire aussi fort – et si possible plus – que le 28 septembre dernier, en espérant que le constat de la baisse du montant de la pension fin janvier et fin février due à la CSG contribuera à la prise de conscience et à la mobilisation.

Jean-Claude GARRIC
Retraité SNESUP-FSU Toulouse - Coordonnateur SFR 31



AVENIR FGR-FP : ENGAGEONS LE DÉBAT DANS LE SNESUP-FSU !

La FGR-FP organisera son prochain congrès au printemps 2019 au Mans. La préparation de ce congrès remet à l'ordre du jour l'avenir de la FGR-FP.

Après le congrès de Caen, et le départ du SE-UNSA, la FGR-FP a maintenu ses activités au sein du groupe des 9¹ et de l'inter UCR². Des appels à l'action, comme celui du 28 septembre 2017, ont amené un grand nombre de retraité.e.s à se mobiliser. Mais le président de la République ne répond toujours pas favorablement à la demande de rencontre du groupe des 9, ce qui traduit un profond mépris des retraité.e.s.

Que représente la FGR aujourd'hui ? La baisse du nombre des adhérent.e.s (environ 30 000 sur 200 000 retraité.e.s syndiqué.e.s) tant via les syndicats nationaux comme le SNESUP-FSU que via les adhérent.e.s direct.e.s (4 000) est confirmée. La création de l'ARFEN n'a permis que de garder des camarades attaché.e.s à la FGR (et restant syndiqué.e.s à l'UNSA), mais sa pérennité ne semble pas assurée par de nouveaux recrutements. Cela va de pair avec la baisse générale des syndiqué.e.s, actif/ve.s ou retraité.e.s. Cela impacte la situation financière de la FGR, qui pourtant a décidé de ne pas augmenter les cotisations 2018.

La dernière réunion de la CE a examiné la situation. L'objectif est que la FGR reste une organisation associative et syndicale, pluraliste et unitaire, pour laquelle il est nécessaire d'organiser la prise en compte de toutes les sensibilités.

La discussion a donc porté à la fois sur les thématiques à mieux développer, sur la manière de dynamiser la vie locale et sur la façon de se renforcer. Une des questions à creuser est la suivante : « qu'est-ce que le syndicalisme retraité ? Comment s'articule-t-il avec celui des actif/ve.s ? ».

En dehors du pouvoir d'achat et des questions liées à l'autonomie et à la dépendance, des thèmes pourraient être plus développés : prendre en compte le fait que de nombreux/ses nouveaux/elles retraité.e.s sont polypensionné.e.s, intervenir plus sur la place et le statut du retraité dans la société (notamment l'implication dans le bénévolat), traiter de questions comme le logement, les transports ou l'accès à la culture (tarifs réduits...).

Pour ma part, j'ai insisté sur la diversité des attentes des retraité.e.s et notamment des universitaires, en général resté.e.s très lié.e.s à leur établissement au moins dans les premières années de retraite. J'ai proposé de diversifier les types d'action, permettant aussi d'associer celles et ceux qui ne peuvent plus aller manifester.

Pour renforcer la FGR, il y a deux possibilités :

- augmenter le nombre d'adhérent.e.s syndiqué.e.s via leurs syndicats respectif/ve.s. À ce propos a été soulevée la question de syndicats de la territoriale ou de l'hospitalière. A aussi été envisagée par Solidaires Finances publiques l'adhésion d'autres syndicats de Solidaires du ministère des Finances. Notons que l'adhésion du SNUTER renforcerait la part de la FSU dans la FGR-FP ;
- augmenter le nombre d'adhérent.e.s direct.e.s. À ce propos, des camarades ont souhaité que soit mise en place une expérimentation (la Lorraine est candidate) de recrutement des adhérent.e.s direct.e.s, par ailleurs syndiqué.e.s dans un syndicat non adhérent à la FGR-FP. Cette expérimentation a été validée par la CE malgré les problèmes laissés en suspens (quels syndicats, comment vérifier...).

La dynamisation de la vie locale pose la question des forces militantes. Aujourd'hui, avec le départ du SE-UNSA, une partie importante du travail repose sur les camarades de la FSU. C'est donc en concurrence avec le travail des sections départementales de la FSU, dans lesquelles trop peu de camarades du SNESUP-FSU sont impliqué.e.s. Sans doute un héritage de notre organisation dans laquelle le département n'existe pas, certaines universités étant situées sur plusieurs départements.

La FGR a décidé de poursuivre le débat au niveau local. La FSU a appelé ses syndicats nationaux à discuter. À partir de ces quelques éléments, nous ouvrons le débat. La prochaine lettre aux retraité.e.s de mars comportera des contributions (800 signes maximum), **à adresser au plus tard le 2 mars à retraite@snesup.fr** ; le site pourra héberger des contributions plus longues.

Michelle LAUTON

¹ FSU, CGT, FO, Solidaires, CFTC, CGC, FGR-FP, LSR et UNRPA.

² CGT, CFDT, CGC, UNSA, FGR-FP, CFTC, FO.